

<https://www.snetap-fsu.fr/Pour-la-defense-de-l-Enseignement-agricole.html>



# Pour la défense de l'Enseignement agricole.

- Les Dossiers - Pédagogie - Réformes du lycée -



Date de mise en ligne : jeudi 27 juin 2019

---

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

---

**Les personnels de l'Enseignement agricole sont mobilisés depuis des mois pour dénoncer les réformes éducatives engagées par le gouvernement et l'absence de dialogue social. Dans l'ensemble de ces réformes, ils contestent notamment les conséquences spécifiques à l'Enseignement agricole.**

**Le Comité de Défense et de Développement de l'[EAP](#) apporte son soutien aux personnels mobilisés et demande au Ministre d'ouvrir de véritables négociations pour répondre au plus vite aux revendications portées par l'intersyndicale.**

Retrouvez le communiqué du [CDDEAP](#) ci-dessous.

## **SOUTIEN AUX PERSONNELS MOBILISÉS POUR LA DÉFENSE DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE**

Dans sa tribune publiée le 12 avril dernier, le Comité de Défense et de Développement de l'Enseignement Agricole Public ([CDDEAP](#)) rappelait que « promouvoir une agriculture qui permette demain notre souveraineté alimentaire tout en garantissant la préservation de l'environnement comme la santé des populations, passe assurément par le maintien et le développement d'un Enseignement Agricole Public présent sur l'ensemble du territoire, mandaté pour porter cette révolution agro-écologique .... ».

C'est aussi dans cet esprit que les personnels de l'Enseignement Agricole, réunis en Intersyndicale, sont mobilisés depuis plusieurs mois pour défendre cet outil indispensable pour la formation des futur-es agriculteur-rices et des agriculteur-rices déjà installé-es. Faute de réponses concrètes de la part de leur Ministère de tutelle ils ont décidé, en bloquant des centres de corrections d'examens, d'accentuer leur pression pour que le Ministre réponde enfin à leurs revendications et garantisse le maintien de la qualité des formations, des conditions d'apprentissage des jeunes et des conditions de travail des personnels.

**Le CDDEAP rappelle son attachement à l'Enseignement Agricole Public** et réaffirme que « abaisser l'outil public d'enseignement et de formation agricole initiale, comme continue, serait une faute historique » et qu'il faut au contraire « un renforcement volontariste et assumé comme tel de l'Enseignement Agricole Public ».

**C'est pour cela que le Comité de Défense apporte son soutien plein et entier aux personnels de l'Enseignement Agricole mobilisés et demande au Ministre d'ouvrir de véritables négociations pour répondre au plus vite aux revendications portées par l'Intersyndicale.**

Paris, le 27 juin 2019.

Pour le Comité de Défense et de Développement de l'[EAP](#)  
Pierre OUZOULIAS, Sénateurs des Hauts de Seine.

[Télécharger le communiqué.](#)